

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : OPPIC

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 18009208200023

Ville : Paris 13

Code Postal : 75013

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Identifiant interne de la consultation : C00-CNAC-MAPA-AOO

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Département des marchés et des affaires juridiques de l'Oppic

Adresse mail du contact : Departement.marches@oppic.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour les 3 dernières années

Titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et des cadres de l'entreprise

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Déclaration concernant le CA global et le CA concernant les services objet du marché au cours des 3 derniers exercices disponibles

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Liste des trois principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années

Description de l'équipement technique

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 11 avril 2025 à 12 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Marché de services - Relevés Géomètre - CNAC GP

Code CPV principal

Descripteur principal : 71300000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le marché concerne la réalisation de relevés Géomètre au Centre National d'Art et de Culture Georges Pompidou (CNAC GP) et le pavillon Brancusi attenant.

La mission concerne :

- La vérification du géoréférencement des maquettes ;
- Des relevés altimétriques sur les abords, les niveaux et demi-niveaux des bâtiments ;
- Des relevés altimétriques ponctuels sur des espaces spécifiques ;
- Des relevés et renseignements textuels définis (cotes, annotations sur vues 2D,...) ;
- Des relevés et modélisations ou correction de modélisation ponctuelles des bâtis.

Lieu principal d'exécution du marché : CNAC GP

Durée du marché (en mois) : 3

Valeur estimée (H.T.) : 110000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) :Rdv entrée du personnel - 2 avril 2025 à 14h00

Autres informations complémentaires : L'acheteur se réserve la possibilité de passer un marché de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestation similaires aux prestations décrites au présent marché, dans les conditions prévues à l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique.

Les critères d'attribution sont indiqués à l'article 4.1 du Règlement de la consultation.

Les plis devront être dématérialisés et remis dans les conditions indiquées à l'article 5 du Règlement de la consultation sur la plateforme du profil acheteur <https://www.marchespublics.gouv.fr>. Il est possible de remettre une copie de sauvegarde dans les conditions prévues à l'article 5 du Règlement de consultation.

Voies et délais de recours :

- Référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L5511 à 12 et R5511 à 6 du code de justice administrative) ;
- Référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'intention de conclure, action à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L55113 à 23 et R5517 à 10 du code de justice administrative) ;
- Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R4211 et R4213 du Code de justice administrative) ;
- Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

Date d'envoi du présent avis : 31/03/2025

Mots clés: Bâtiment